

Le fait du jour

Ces entrepreneurs qui

ÉCONOMIE. Les Chambres régionales de métiers et de l'artisanat, d'agriculture, de commerce et de l'économie sociale et solidaire s'unissent pour aider au développement des territoires.

Brasseurs à Couffé, Fabien et Samuel Marzelière ont bénéficié du dispositif de soutien à l'économie de proximité.

Les frères Marzelière ont quitté leur ancien travail, éducateur spécialisé pour Fabien et conducteur de travaux pour Samuel, pour se lancer dans l'aventure de l'entrepreneuriat. Mais pas n'importe lequel : ils ont créé en juin 2018 une brasserie-houblonnière bio à Couffé, La Tête Haute, sur le principe de l'économie solidaire.

« Montrer que l'insertion n'est pas réservée à la métropole »

Leur entreprise d'insertion est conventionnée par la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Dretee) pour trois postes. Aujourd'hui, les deux frères ont déjà embauché une jeune salariée. Pour mener à bien leur projet, ils ont bénéficié durant un an d'un accompagnement de la Chambre régionale d'agriculture, la Chambre régionale de métiers et de l'artisanat (CMA) et la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS) dans le cadre d'un appel à projet lancé en commun avec la Chambre régionale de commerce et d'industrie (CRCI) pour sou-



Couffé : Samuel et Fabien Marzelière ont créé leur brasserie-houblonnière solidaire. Photo PO-Nathalie Bourreau

tenir l'économie de proximité. Une notion à laquelle Fabien et Samuel Marzelière, originaires du Cellier, sont très attachés. Au même titre que la notion d'insertion et de développement durable. « L'implantation en milieu rural est un choix. C'est un moyen de montrer que l'insertion n'est pas réservée à la métropole. Nous intervenons

sur trois métiers, parfois nouveaux pour l'insertion, la production agro-alimentaire, la production agricole et la logistique », souligne Samuel. La brasserie qui se fournit en malt auprès d'une entreprise bretonne et d'une entreprise allemande produit son propre houblon, sur 1 ha au Cellier. Elle propose six bières : une ambrée, une

blonde, une brune, une blanche et deux spéciales, une Indian Pale Ale et la Bread & roses, en référence au poème de James Hoppenheim dédié aux « femmes de l'Ouest » en 1911. « Elle est faite à base de pain bio invendu, fourni par une entreprise d'insertion nantaise, et de fleurs ». Les drêches (les résidus du malt d'orge) sont récupérées par un éleveur pour compléter l'alimentation ses bovins.

« La Chambre d'agriculture nous a aidés sur l'analyse préalable du sol pour la houblonnière, le plan d'épandage... ça nous a permis de poursuivre au sein d'une sorte de comice de houblonniers bio ». L'aide de la Chambre de métiers et de l'artisanat a porté sur le bâtiment qu'ils ont acheté en septembre dernier et celle de la Cress sur le montage du dossier pour les demandes de subventions, notamment du Feader (fonds européen agricole pour le développement rural). « Nous avons également été épaulés par la Fédération des entreprises d'insertion », précise Samuel. « La CCI n'est pas intervenue car nous avons déjà travaillé sur le commercial avec elle ».

La production de la brasserie Tête haute atteint aujourd'hui 180 000 hectolitres, en fûts ou en bouteilles, consignées bien évidemment !

Dominique Bloyet

○ ZOOM



Les candidats peuvent contacter les chambres consulaires. Photo PO-NB

Appel à projet : comment ça marche ?

Les candidats. Peut postuler toute structure privée, individuelle ou collective, déjà créée ou en projet.

Les critères. L'impact du projet sur l'économie locale ; l'intégration d'une activité à caractère marchand ; une activité novatrice répondant à un besoin non couvert sur le territoire, ou le développement d'un nouveau service ou produit, ou l'innovation technologique, ou un nouveau modèle de marketing d'affaires ; la pluridisci-

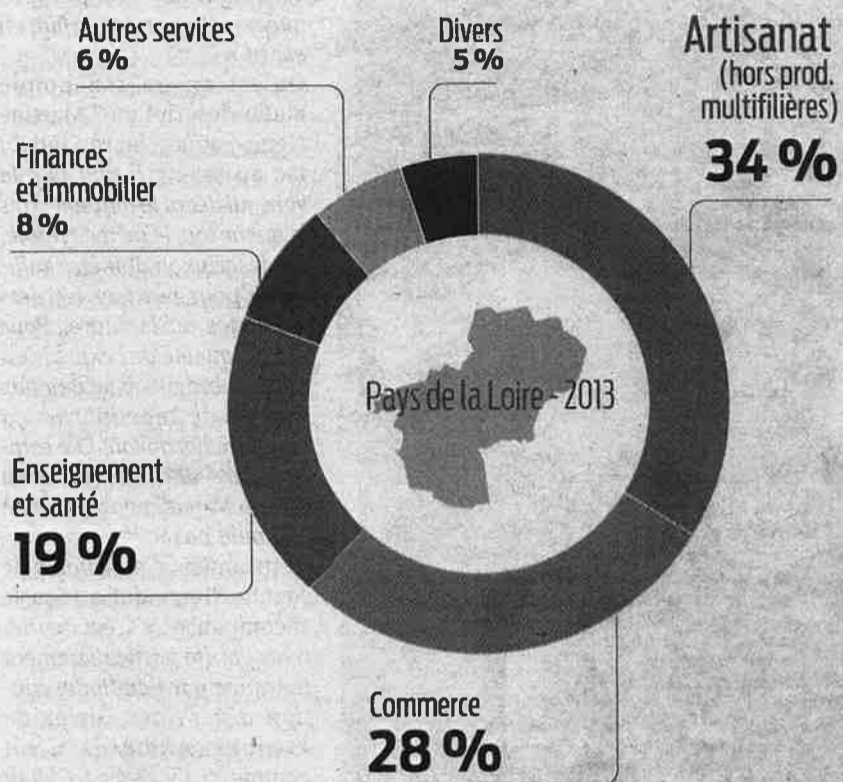
plinarité ; l'implantation géographique (tout le territoire des Pays de la Loire, hors Nantes métropole).

Les aides. Elles portent sur l'étude de marché, de faisabilité ; l'accompagnement commercial, la communication, la construction d'un plan de financement et la recherche des partenaires financiers, l'appui technique. L'accompagnement se fait sur une durée de 15, 25 ou 35 jours sur une période de 6 à 12 mois.

font vivre les campagnes

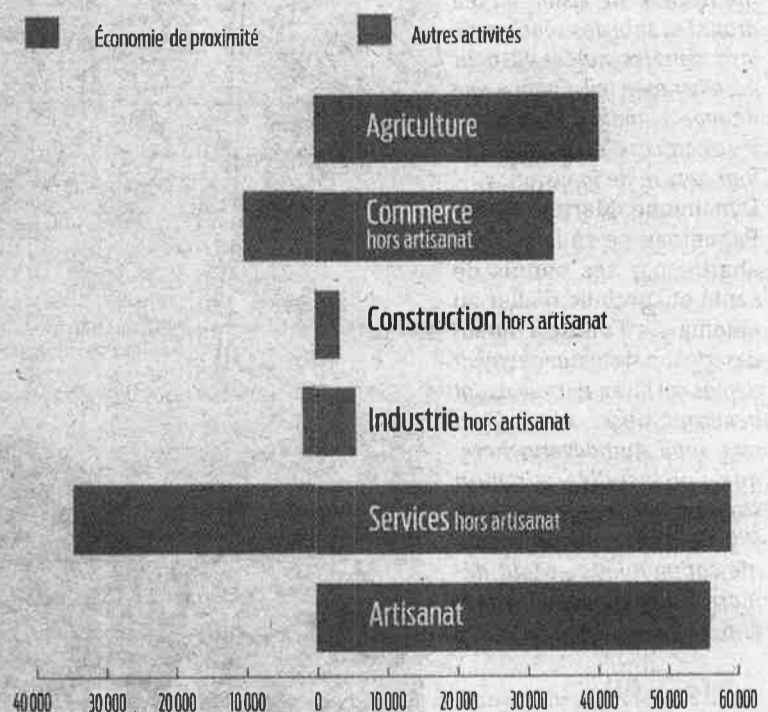
► L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ EN PAYS DE LA LOIRE

Répartition des principaux secteurs d'activités de l'économie présentielle*



Source : Livre blanc « L'économie de proximité »

Part de l'économie de proximité par rapport à l'ensemble des activités



* Économie basée sur la population réellement présente sur un territoire

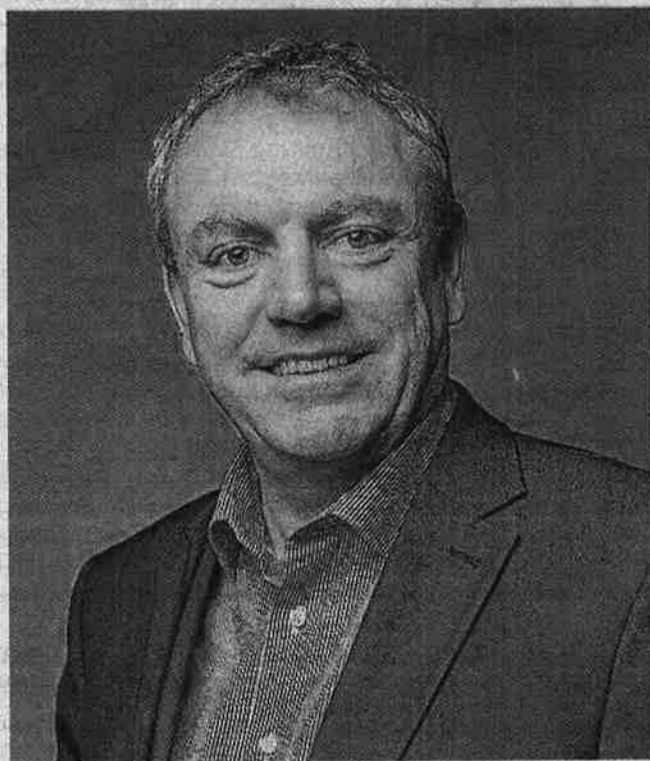
Infographie PQ-CF

Soixante projets accompagnés d'ici une année

ENTRETIEN. Joël Fourny, président de la Chambre de métiers et de l'artisanat des Pays de la Loire, présente le dispositif de soutien à l'économie de proximité.

Presse Océan : En quoi consiste l'opération **Entreprendre dans les territoires ?**

Xavier Fourny : « Il s'agit d'un appel à projets lancé par les trois chambres consulaires, Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA), Chambre régionale de commerce et d'industrie (CRCI), Chambre d'agriculture (CA) et aussi la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS) pour dynamiser l'économie des territoires, notamment dans les plus reculés. Il s'inscrit dans le prolongement du Livre blanc de l'économie de proximité en Pays de la Loire dressé par les trois chambres CMA, la CCI et la CA. Certains projets peuvent avoir un besoin spécifique d'accompagnement par chaque chambre, d'où ce consortium pour ne pas intervenir de manière divisée. Nous sommes en complémen-



Joël Fourny : « L'économie de proximité est importante dans la Région, malgré la petite taille de ces entreprises ». Photo CMAPDL

rité et non en concurrence. » **Quel est son objectif ?**
« Les besoins de consumma-

tion évoluent. Les gens demandent de nouveaux services. Notre opération vise à accompagner les créations et les reprises d'entreprises ou à booster les entreprises existant en apportant de nouveaux services. L'économie de proximité est importante dans la région, malgré la petite taille de ces entreprises. »

Quels territoires sont concernés ?

« Tous les territoires sont éligibles, à l'exception de ceux relevant de Nantes Métropole. »

Combien d'entreprises accompagnez-vous ?

« En 2018, une dizaine d'entreprises ont bénéficié de cet accompagnement. Mais on souhaite aller plus loin. Soixante projets au moins devraient être accompagnés d'ici un an. »

Qui finance ?

« BPI France Création et la Région des Pays de la Loire soutiennent cette première nationale. Le budget alloué est de 780 000 euros. »

Où doivent s'adresser les candidats intéressés ?

« Ils peuvent s'adresser directement aux chambres. Mais nous comptons également sur les intercommunalités pour qu'elles renvoient vers nous les candidats potentiels ou ceux qui les interrogent. Nous sommes bien dans une optique de complémentarité. »

Recueilli par Dominique Bloyet

BIO EXPRESS

Joël Fourny, artisan modeleur mécanique à Issé qui emploie douze personnes, président de la Chambre régionale de métiers et de l'artisanat depuis 2015.